

Communiqué de presse

Signature d'une convention de financement d'un montant de 5.2 milliard de FCFA pour améliorer la santé des mères et des enfants dans les quartiers périphériques de N'Djaména

Mercredi 27 mars 10h – Ministère des Finances et du Budget

Ce **mercredi 27 mars 2013 à 10h** a lieu la signature d'une convention entre le Tchad et l'Agence Française de Développement (AFD), mettant à disposition de l'Etat tchadien une subvention de 5.2 milliards de FCFA (8 millions d'euros) pour la réalisation d'un projet en santé urbaine à N'Djaména.

L'accélération de l'urbanisation de la capitale N'Djaména ne s'est pas accompagnée d'une offre de soin équitable et de qualité pour les populations. Cette subvention financera un projet au profit de la population des districts sanitaires Sud et Est de la ville. En effet, durant la dernière décennie, la ville de N'Djaména a subi de profonds changements avec une augmentation rapide de sa population et la création de nouvelles zones d'urbanisation, en premier lieu les zones Sud et Est de la ville (Chagoua, Dembé, Djari, Diguel...). Le projet au sein de ces quartiers aura l'ambition de toucher l'ensemble des déterminants du bien être en milieu urbain.

Deux composantes seront dédiées directement à l'amélioration de l'offre de soin dans ces quartiers :

- 1) **Amélioration des soins de santé maternelle et infantile** : le projet financera (i) la remise à niveau des infrastructures et des équipements des centres de santé ; (ii) l'organisation d'une campagne d'information – éducation – communication (IEC) à l'hygiène du milieu et (iii) le renforcement des compétences pratiques du personnel médical et paramédical.
- 2) **Amélioration des services de santé de la reproduction et particulièrement la disponibilité des produits de planification familiale** : mise en place de cliniques de planification familiale et promotion de la santé de la reproduction et la mobilisation sociale, particulièrement des adolescents et jeunes.

Une troisième composante sera dédiée au bien être environnemental :

- 3) **Agir sur les déterminants environnementaux de la santé à travers l'amélioration du traitement des eaux usées**. L'action consistera à financer la construction d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) pour l'Hôpital général de référence nationale (HGRN).

Enfin, le projet accompagnera le processus de décentralisation en faisant en sorte que les compétences transférées soient rendues effectives :

- 4) **Renforcement des capacités de la Commune et accompagnement du processus de décentralisation dans le domaine sanitaire.** Le projet (i) appuiera le Ministère en charge de la décentralisation dans la préparation des textes d'application portant sur le transfert de compétences dans le domaine de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement ; (ii) permettra à la Commune de N'Djaména, et notamment à la Direction de la voirie et de l'assainissement (DVA) et à la Direction administrative et financière (DAF) d'assurer efficacement leurs attributions et (iii) soutiendra plus spécifiquement le Service Hygiène et Santé et de la DVA de la Mairie via divers activités d'équipements et de renforcement de capacités.

Le maître d'ouvrage général sera la Mairie de N'Djamena qui recevra la subvention grâce à un accord de rétrocession des fonds entre le Ministère des Finances et du budget, signataire de la convention pour l'Etat tchadien, et la Mairie de N'Djamena.

Ces différents volets du projet permettront de faire travailler ensemble de nombreux acteurs (Ministère, autorités publiques décentralisées, société civile, bailleurs de fonds...) **afin qu'une approche concertée et intégrée du bien être urbain puisse se concrétiser.**

Ce projet va ainsi dans le sens des recommandations du colloque « N'Djamena : penser la ville-capitale de demain » qui a eu lieu les 5, 6 et 7 février 2013 et dont les Actes viennent d'être édités.

Pour plus d'informations : Jeanne Milleliri (millelirij@afd.fr) et Halimata Ouedraogo (ouedraogoh@afd.fr), chargées de projet AFD Tchad et Mathieu Arnaudet, chargé de communication arnaudetm@afd.fr, 60 46 71 77.